

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BIEDERTHAL

14 mars 2022

Préambule

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal que M. TSCHIEMBER Lucas a présenté sa démission du mandat qu'il occupait suite à son déménagement.

La démission de M. TSCHIEMBER Lucas, Conseiller Municipal, a pris effet le 14 février 2022, date de réception du courrier.

Conformément à la réglementation en vigueur, notamment l'article L.2121-4 du CGCT, « Les démissions des membres du Conseil municipal sont adressées au maire. La démission est définitive dès sa réception par le Maire, qui en informe immédiatement le représentant de l'État dans le département. »

2022/001 et 2022/002

FISCALITE – Approbation Compte Administratif 2021 et Compte de Gestion 2021

Madame le Maire explique aux conseillers que le compte administratif contient des résultats sur l'année 2021. Il est établi après la clôture de l'exercice. Il permet de comparer les crédits votés en dépenses et les recettes escomptées, au montant des mandatées et à celui des produits recouverts.

Le Maire soumet le Compte Administratif à l'approbation et au vote de l'Assemblée. Mme le Maire quitte la séance.

M. RUNSER Jean-Louis, 1er adjoint demande l'approbation du Compte Administratif. Le Conseil Municipal examine le Compte Administratif communal 2021 qui s'établit ainsi :

Résultat FCT	286 754,00 €	Résultat Invest	51 798,05 €
--------------	---------------------	-----------------	--------------------

La commune a un résultat de clôture pour l'exercice 2021 : + 338 552,05 €

Le Conseil Municipal statuant également sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le receveur n'appelle pas d'observations.

2021/004

CC SUNDGAU - Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées 2021.

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré, par 3 voix pour, 0 voix contre et 7 abstentions, approuve le rapport de la CLECT 2021 tel que ci-annexé.

2022/005

ONF – Adhésion à la certification forestière PEFC.

Après avoir pris connaissance des explications données par Madame la Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

► DECIDE de renouveler l'adhésion, à compter du 1er janvier 2023, à la politique de la gestion durable définie par l'entité PEFC Alsace, ouvrant le droit d'usage de la marque PEFC pour une durée de 5 ans.

2022/006

Adhésion à la mission mutualisée RGPD proposée conjointement par le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin et celui de Meurthe-et-Moselle, et désignation d'un délégué à la protection des données (DPD).

Mme Le Maire PROPOSE A L'ASSEMBLEE

- d'adhérer à la mission mutualisée d'accompagnement pour la mise en conformité au RGPD des activités de traitements de données personnelles de la collectivité,
- de l'autoriser à signer la convention relative à ladite mission et à prendre/signer tout document afférent à ladite mission,
- de désigner auprès de la CNIL le CDG54, personne morale, comme étant le Délégué à la protection des données (DPD) de la collectivité.

DECIDE

- d'autoriser Mme Le Maire à signer la convention relative à la mission d'accompagnement pour la mise en conformité au RGPD des activités de traitements de données personnelles de la collectivité ;
- d'autoriser Mme Le Maire à prendre et à signer tout document et acte relatif à ladite mission ;
- d'autoriser Mme Le Maire à désigner auprès de la CNIL le CDG 54 comme étant le Délégué à la Protection des Données (DPD) personne morale de la collectivité.

Divers

Bureau de vote :

Mme le Maire rappelle que les élections présidentielles auront lieu le dimanche 10 avril 2022 pour le 1er tour et le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour.

Haut-Rhin Propre :

Mme le Maire informe les conseillers que l'opération Haut-Rhin Propre peut à nouveau avoir lieu. Il a été décidé de lancer l'opération le samedi 2 avril 2022 à partir de 9h00, rendez-vous pris devant l'atelier communal. M. Thierry KAUFFMANN est responsable de l'Opération.

Illiwap application d'alertes et d'information aux citoyens :

Mme le Maire informe le conseil que la Communauté de Communes de Sundgau s'est dotée d'un nouveau système de communication : illiwap, l'application d'alertes et d'information aux citoyens.

Cette solution permet de communiquer en instantané avec les citoyens depuis une interface simple d'utilisation, intuitive et complète. Grâce à la Communauté de Communes, toutes les communes membres peuvent bénéficier de la version illiwap, premiers pas (version de base) gratuitement.

Abaissement de la zone 50km/h à 30km/h pour la sécurité dans la traversée du village :

Mme le Maire demande au Conseil municipal de réfléchir à la possibilité d'abaisser la vitesse de 50km/h à 30km/h dans la totalité de l'agglomération de Biederthal.

Il faut savoir qu'au titre du pouvoir de police de circulation qui est conféré par l'article L.2213-1 du code général des collectivités territoriales, le Maire a la possibilité de modifier la limite réglementaire de vitesse en agglomération.

Prêt gratuit du bâtiment dit « ancienne laiterie » :

M. David SPENLIHAUER a demandé la mise à disposition gratuite de l'ancienne laiterie pour sa micro entreprise de cidre. Le conseil municipal émet un avis favorable, Mme le Maire va effectuer le nécessaire.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 22 h 00, prochain conseil jeudi le 7 avril 2022 à 19h30.

Le Maire,

Danielle CORDIER

